

Le 6 juin 2022,

Je, soussignée, Madame Lyse COUSTON domiciliée 97 impasse des Colettes 30200 CHUSCLAN, propriétaire des parcelles AY 148 et AY 158 chemin de saduran à BAGNOLS SUR CEZE, donne mon accord pour que ces parcelles passent dans le domaine public et permettre ainsi que la voirie du lotissement impasse des vignes puisse également passer dans le domaine public.

Pour servir et valoir ce que de droit

